

Avis de vacance



Ville de Saint-Martin-d'Hères

Cadre d'emplois : Adjoints techniques territoriaux

Quotité : Temps plein

Publication: Interne/externe

*durée de publication: 1 mois minimum
(article 4 du Décret n° 2018-1351 du 28 décembre 2018 relatif à l'obligation de publicité des emplois vacants sur un espace numérique commun aux trois fonctions publiques).*

*n° de DV au CDG:
date DV:*

Date de création
CM 30/06/2020

Date de mise à jour
23/06/2020

Note de service
n°2020/40
EL/MN/VD/

Filière : Technique
Catégorie : C

Délai de dépôt des candidatures
Lundi 3 août 2020

DIRECTION GENERALE DES SERVICES / DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DIRECTION EDUCATION ENFANCE JEUNESSE
AFFECTATION : Service Petite Enfance

Agent(e) spécialisé Petite Enfance

1. Contexte

La commune de Saint-Martin-d'Hères, en pleine croissance démographique (39 000 habitants), est la 2^{ème} ville du département de l'Isère. Elle est au cœur du développement de nombreux projets et accueille le Domaine Universitaire avec près de 50 000 étudiants et employés. Ville dynamique, innovante et solidaire, attaché à un service public de qualité, efficiente et ancrée dans la proximité avec les usagers. Elle fait partie de l'agglomération de Grenoble Alpes Métropole (près de 450 000 habitants).

Les structures inscrivent leur action dans le cadre de la politique globale de la Ville de Saint Martin d'Hères et plus particulièrement dans la politique éducative, sociale et culturelle. A travers le PEL (Projet Éducatif Local) la commune affirme sa volonté de mettre en cohérence les actions éducatives et pédagogiques, de faire partager les mêmes valeurs à l'ensemble des partenaires concernés : égalité d'accès, laïcité, respect de l'enfant, coéducation.

Cette politique est mise en œuvre par le service petite enfance, qui, depuis 2002, a élaboré et mis en place un projet de service. Les objectifs sont d'offrir aux familles martinéroises des structures et des temps d'accueil le plus en adéquation avec les besoins recensés, de développer un accueil de qualité et de donner une place aux familles dans la vie des équipements. Les structures ont également un rôle de prévention sociale et de détection des troubles du développement de l'enfant.

2. Missions du poste

Sous la responsabilité du directeur(trice), en collaboration étroite avec les autres professionnels de la structure, dans le cadre du projet éducatif du Service Petite Enfance, l'agent spécialisé petite enfance assure la préparation, la gestion des repas des enfants, l'entretien, la désinfection des locaux, du matériel et du linge ce qui contribue pleinement à un accueil de qualité.

L'agent spécialisé petite enfance participe également à l'accueil et à l'accompagnement des enfants tout au long de la journée.

3. Activités du poste

Activités principales

Entretien des locaux, du matériel, du linge (60%) :

- Entretien et désinfecter les locaux, le matériel, trier et évacuer les déchets courants,
- Laver, désinfecter et effectuer le petit entretien de linge, de vêtements,
- Gestion des stocks : alimentaires, linge, vaisselle, droguerie...

Participation à l'accompagnement des enfants (35%) :

- Accompagner les enfants pendant le temps du repas,
- Participation à l'accueil des parents ou substituts parentaux,
- Communiquer sur l'enfant avec la famille et au sein de l'équipe.

Participation à l'élaboration/réajustement du projet d'établissement(5%) :

- Situer sa fonction, son rôle et participer au travail d'une équipe pluridisciplinaire,
- Participation à l'accueil des stagiaires.

Connaissances

- Projet éducatif, social, règlement intérieur de l'établissement, PAI des enfants porteurs de handicap accueillis, Développement physique, moteur et affectif de l'enfant (0/6ans) – besoins fondamentaux des jeunes enfants,
- Pédagogie du tout petit,
- Notions de psychologie de l'enfant,
- Principes d'hygiène corporelle (toilette, change, habillage, etc.),
- Dispositifs et procédures d'urgence,
- Techniques de la couture et du raccommodage,
- Règles de base en diététique et hygiène alimentaire du jeune enfant,
- Notions sur les allergies alimentaires,
- Normes HACCP : notions de base,
- Techniques culinaires de base.

Qualités

- Polyvalence,
- Adaptabilité, Rigueur,
- Respect,
- Capacité à prendre des initiatives,
- Disponibilité (nombreux changements de plannings),
- Dynamisme,
- Sens du travail en équipe,
- Notions de discrétion / devoir de réserve,
- Maîtrise de soi principalement devant les enfants et les parents,

Savoir faire

- Appliquer les techniques d'entretien (aspirer, balayer, laver, dépoussiérer ...) des locaux et des surfaces selon les protocoles définis : dosage, consignes d'utilisation ...,
- Vérifier les quantités, contrôler les dates de péremption, dispatcher les produits et matériels selon les besoins
- Suivre la maintenance des appareils électroménagers,
- Commander les repas, réaliser les tâches préalables à l'élaboration / finition/ réchauffage/ présentation/ service/ des mets selon les protocoles établis (diététique, HACCP ...),
- Débarrasser, faire la vaisselle, nettoyer, ranger les espaces liés aux repas...,
- Détecter les anomalies ou dysfonctionnements et les signaler aux professionnels compétents,
- Rendre compte d'activités,
- Appliquer les règles d'hygiène et de santé en direction des usagers (jeunes enfants),
- Appliquer les règles d'hygiène, de santé, de sécurité au travail (dont gestes et postures, EPI ...).

4. Conditions

Conditions d'exercice particulières	Conditions d'accès
<p><i>Horaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Horaires réguliers compris entre 7h30 et 18h30 et adaptés aux fonctionnements de la structure,• Congés liés à la fermeture de la structure,• Travail au sein de structure d'accueil de types différents (collective, familiale, halte-garderie). <p><i>Contraintes :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Polyvalence éventuelle aux autres tâches des autres professionnels de la structure, voire géographique entre structures : réaliser les soins aux enfants, répondre au téléphone ...	<ul style="list-style-type: none">• CAP petite enfance exigé• Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (2ème classe).
Conditions de rémunération	
<ul style="list-style-type: none">• Traitement de base aux conditions de la Fonction Publique Territoriale (FPT)• Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)	

Avantages et participations de l'employeur

Sans condition d'ancienneté

- Plan de Déplacement d'Administration (PDA) remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16€ /mois)

- Mutuelle labellisée FPT : participation selon la composition de la famille

- Prévoyance labellisée FPT : participation selon l'indice

Sous condition de 3 mois d'ancienneté

- Prime annuelle : versée en 2 fois (juin et novembre)

- Proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements, familiaux...)

- Restaurant collectif

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les candidats intéressés par cet emploi voudront bien faire acte de candidature, (**lettre de motivation + CV obligatoire**) à : Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines-Service Développement Emploi et Compétences :

par email au : secteur.recrutement@saintmartindheres.fr

(tampon)

Le Directeur Général des Services

